

gogne ne fut jamais complètement tranquille, et l'on trouve toujours quelque bailliage ravagé par des bandes d'Écorcheurs. Et, qu'on le sache bien, il ne s'agissait pas de troupes isolées, marchant à la débandade au gré des instincts du moment: les Écorcheurs gardaient, au milieu de leurs excès, un reste d'organisation militaire, et obéissaient à des chefs expérimentés, qui se montraient jaloux de leur autorité, et qui étaient soumis eus-mêmes à un capitaine général. Plusieurs fois les Écorcheurs formèrent de véritables corps d'armée de dix à douze mille hommes. Qu'on se figure une province livrée presque sans défense à une armée de douze mille brigands !

« A chacune de ces invasions, que souvent rien ne faisait prévoir, le duc de Bourgogne, son maréchal, ou le gouverneur de la province opposaient des armées levées à la hâte, qu'on dirigeait sur les points menacés. Mais ces secours arrivaient rarement en temps utile, retardés qu'ils étaient par les lenteurs inséparables des convocations d'arrière-bans. Aussi les Écorcheurs échappèrent-ils toujours aux poursuites, soit qu'ils ne s'arrêtassent jamais en un lieu que le temps nécessaire pour achever le pillage, soit que leurs chefs eussent avec certains seigneurs du pays des arrangements qu'ils prenaient à peine le soin de tenir secrets, et dont nous avons trouvé la preuve éclatante. C'est ainsi que les seigneurs de l'Auxois, en hébergeant dans leurs châteaux les chefs des Écorcheurs, réussirent à les éloigner de leurs terres, au détriment des terres voisines qui, moins bien protégées, portèrent le poids du fléau. Cette trahison fut si publique, qu'en 1438, le duc fit commencer, contre ces seigneurs félons, une instruction criminelle - à laquelle nous empruntons ces détails.

« Au reste, le désordre était partout dans ces moments critiques, et telles étaient les mœurs des soldats, que les habi-